

un nouvel intendant (Jean Talon) et un nouvel évêque (monseigneur de Laval) arrivent à Québec. La «Nouvelle-France», comme on appelle alors le Québec, entre dans une ère de prospérité économique et de croissance démographique.

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'Europe est le théâtre d'une série de guerres. La lutte que s'y livrent Anglais et Français s'étend hors de leurs frontières, gagnant l'Amérique du Nord. Elle aboutit, en 1759, au siège de Québec où, après une dure bataille sur les plaines d'Abraham, l'armée du général James Wolfe défait les forces françaises placées sous le commandement de Louis-Joseph, marquis de Montcalm. Les deux généraux y laissent leur vie. Une fois conquise, la Nouvelle-France est placée sous une administration militaire.

Désireux, avant tout, de limiter leurs dépenses, les Britanniques s'efforcent de gouverner leur nouvelle colonie sans modifier profondément le mode de vie des habitants, ce qui ne les empêche pas de jeter les bases d'une nouvelle forme d'administration par la Proclamation royale de 1763 et l'Acte de Québec de 1774. Ce dernier étend les frontières de la colonie et reconnaît aux catholiques romains la liberté de culte; il permet également l'utilisation du code civil français et le maintien du régime des seigneuries.

Pendant la révolution américaine, les insurgés américains font le siège de Québec pendant tout l'hiver 1775 dans l'espoir de s'emparer de la colonie mais leur tentative échoue.

La paix revenue, c'est la réforme politique intérieure qui retient l'attention. L'Acte constitutionnel de 1791 divise le Québec en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada, et dote chacune d'une assemblée législative élue et d'un conseil législatif dont les membres sont nommés par les autorités britanniques. (Les premières élections ont lieu en 1792.) Cependant, ces réformes ne suffisent pas à satisfaire les aspirations grandissantes de la population.

Dans le Bas-Canada, le mouvement réformiste (les «réformateurs») est dirigé par Louis-Joseph Papineau, chef de la majorité francophone à l'assemblée législative. En 1834, Papineau et ses participants publient une longue liste de revendications. Devant le refus de la Grande-Bretagne de permettre l'élection des membres du conseil législatif, l'insurrection générale éclate en 1837. On n'aura heureusement pas à déplorer trop de violence, mais la rébellion incite les Britanniques à réviser leur politique. Lord Durham est nommé gouverneur général et se voit confier la tâche d'étudier la situation et de proposer des solutions. A son retour en Angleterre, Durham se prononce en faveur de la réunion du Haut-Canada et du Bas-Canada, sans revenir